

Conseil communautaire

Délibération n° 2026/04/10-20	Désignation d'un représentant au syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne
Date et heure de la séance	10 avril 2026 à 18h30
Lieu	1 Avenue du Commandant Gabon - Mauriac
Date de la convocation	2 avril 2026
Président de séance	Olivier ROCHE
Secrétaire de séance	Virgile LECLERC
Nombre de délégués en exercice	27
Nombre de délégués présents	26
Nombre de pouvoirs	1
Présents ou représentés	27

Conseillers communautaires présents :

André ARNOULD
Jacques BRESSON
Andrée BROUSSE
Delphine BRU
Valérie CABECAS
Jean-Pierre CHAMPAGNAC
Marie-Hélène CHASTRE
Didier DELTHEIL
René DUBOURG
Jean-Michel FABRE
Michel LAPORTE
Samuel LEBEAUX
Virgile LECLERC
Mireille LEOTY
Serge LEYMONIE
Yves MAGNE
Alain MALASSAGNE
Françoise NOUGEIN
Olivier PRAT
Guy QUINTANEL
Roger RIBAUD
Chantal RIBOULET
Olivier ROCHE
Stéphanie SERIEIX
Laurence SOURZAT
Jean-Jacques VAISSIER

Représenté :

François POUCHOT

Pouvoir donné à :

Alain MALASSAGNE

Absent :

--

Conseil communautaire

Délibération n° 2026/04/10-20	Désignation d'un représentant au syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne
--------------------------------------	--

Vu les articles L. 2121-21 et L.5211-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les statuts de la Communauté de Communes approuvés par Arrêté préfectorale n°2017-1578 du 29 décembre 2017 ;

Vu les statuts du syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne ;

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

Où l'exposé de Monsieur le Président,

Ayant décidé à l'unanimité de ne pas procéder au scrutin secret,

Après en avoir délibéré,

- **DESIGNE** comme suit le représentant au syndicat mixte du Parc naturel régional des Volcans d'Auvergne :

Titulaire	Suppléant
Virgile LECLERC	Samuel LEBEAUX

- **CHARGE** Monsieur le Président d'effectuer toutes démarches et accomplir toutes formalités nécessaires à la mise en œuvre de la présente décision.

Présents ou représentés : 27

Abstentions : 0

Suffrages exprimés : 27

Votes pour : 27

Votes contre : 0

Le secrétaire de séance,

Fait à Mauriac, le 10 avril 2026

Au registre sont les signatures

Le Président,

Virgile LECLERC

Olivier ROCHE